

24 janvier 2023

## Mobilisons nous pour la Petite Enfance, il y a urgence !

Membres du Bureau : *Isabelle Rodriguez, Yohan Vergne, Angèle Amarger, Idiel Ortiz, Anne De Chalendar et Philippe Dupuy* : Directeur

### 2022 aura encore été une année éprouvante, pour les équipes et pour les familles, avec :

- La sortie partielle d'une pandémie qui a épuisé les professionnelles et les familles et a fragilisé notre fonctionnement associatif ;
- La mise en place de la réforme dite Norma, qui a particulièrement sollicité les directions et responsables ;
- Le désengagement de certaines Collectivités locales qui fragilise les budgets et hypothèque l'avenir de certains lieux d'accueil ;
- Et enfin la pénurie de professionnels qui épuise un peu plus les équipes....

### 2023 sera une année avec les mises en place :

- De la Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog) entre l'Etat et la Cnaf 2023-2026 ;
- De la préparation à la nouvelle classification Alisfa, dans un contexte d'inflation et dans des contextes locaux différents ;
- Des fondations du futur Service Public Petite Enfance.

Face à un contexte complexe et incertain, en ce début d'année, le conseil d'administration de l'Acepp a souhaité que chaque membre du réseau puisse alerter Maires, Députés, Sénateurs, Présidente de la Cnaf, Ministres, financeurs et partenaires, des difficultés rencontrées par les associations, les équipes professionnelles et bénévoles. [Mobilisation janvier 2023 – Acepp](#)

### Revendiquons ensemble :

- Le renforcement de l'implication des pouvoirs publics : État, Cnaf et Caf, Pmi et collectivités locales (région, département et commune) ;
- Une vraie reconnaissance de la démarche associative ;
- Une campagne de promotion des métiers Petite Enfance et Parentalité et la création d'une filière spécifique ;
- La revalorisation des salaires pour l'ensemble du secteur ainsi qu'une amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Le développement et la reconnaissance des temps de réunions, d'espaces de ressourcement et de formation.

### De façon urgente et concrète nous demandons :

- **Une revalorisation de la Psu 2023 d'au moins 5 %, annoncée dès maintenant** sans attendre la fin de la négociation Cog, pour atténuer les effets de l'inflation et le climat d'insécurité pour les équipes et responsables associatifs face à l'augmentation importante des charges ;
- **L'organisation, sur chaque territoire, d'un comité de pilotage** composé de la Caf, la collectivité locale ou l'institution ayant la compétence Petite Enfance et Parentalité, ainsi que la ou les associations pour engager une concertation sur le devenir de l'accueil des jeunes enfants et des parents sur ce territoire ;
- **L'accompagnement et le soutien financier pour chaque crèche à la création ou au renforcement d'au moins un mi-temps d'assistance associative ainsi qu'un mi-temps de remplacement** pour faciliter les temps de formation et de réflexion hors présence des enfants (au moins 2h hebdomadaires) et atténuer les effets du turn over et des situations d'urgence ;
- **L'attribution de postes Fonjep et de prestations Animation Vie Sociale** de la Caf pour reconnaître les associations gérées par une majorité de parents utilisateurs et soutenir leurs particularités et compétences ;
- **La reconnaissance et le renfort des fédérations** qui viennent en soutien des associations sur le terrain.

### Et autour du futur Service Public Petite Enfance, dans un cadre plus prospectif :

- **Une vigilance à articuler des politiques locales très diverses et un cadre national attaché à garantir l'universalité** ; des politiques qui préviennent le risque de spécialisation des modes d'accueil (public, lucratif et associatif) au détriment de la mixité sociale ;
- **La recherche d'un équilibre toujours à construire entre les finalités prioritaires** aujourd'hui que sont "la conciliation vie familiale-vie professionnelle" et "la réduction des inégalités", **sans oublier le développement de l'enfant et l'amélioration de la qualité d'accueil** ;
- **La transmission des métiers de la Petite Enfance et de la Parentalité**, en restant ouverts et créatifs tout en maintenant une vraie exigence.

PROFESSIONNEL·LES, FAMILLES, ASSOCIATIONS, PARTENAIRES :

**MOBILISONS-NOUS  
POUR LA PETITE ENFANCE, IL Y A URGENCE !**



**Association des Collectifs  
Enfants Parents Professionnels**  
29, rue du Charolais - 75012 Paris  
Tél : 01.44.73.85.20  
[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

**Un réseau de 39.000 parents,  
7.200 salarié.es, 34.000 enfants.**

### Depuis 1980, l'ACEPP fédère :

- 800 lieux d'accueil associatifs, coopératifs de la petite enfance (multi-accueil, crèche parentale, micro-crèche, crèche familiale, accueil de loisirs...) soit 17.000 places
- 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- 40 Relais Petite Enfance (ex RAM)
- Des ateliers, des cafés de parents

**C'est aussi un réseau de 25 associations départementales et régionales ; 17 organismes de formation.**

**L'Acepp en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, et confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.**

### Les collectifs du réseau se caractérisent par leur volonté :

- D'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la coopération parents professionnels
- De jouer un rôle sur le développement local et durable.

Ils se sont construits autour de valeurs développées et expérimentées depuis 40 ans : **éducation, épanouissement de l'enfant, ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, réduction des inégalités et de la pauvreté des enfants, harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels, citoyeneté, démarche en réseau, développement durable.**



**Contact Acepp :**  
Philippe DUPUY tél. : 06-08-75-36-53  
[philippe.dupuy@acepp.asso.fr](mailto:philippe.dupuy@acepp.asso.fr)



**Manifeste 2022-2026**